

FÉMINISME ET NATALITÉ: NELLY ROUSSEL (1878-1922)

ANNE COVA*

Issue d'un milieu bourgeois et catholique, Nelly Roussel¹ est née le 5 janvier 1878 à Paris. Une rencontre fut sans nul doute décisive dans sa vie, celle avec le sculpteur libre penseur Henri Godet, de quinze ans son aîné, qu'elle épouse en 1898. Vivement encouragée² par ce dernier, Nelly Roussel devient une militante féministe et néo-malthusienne. Elle parcourt inlassablement la France entière et même l'étranger en donnant des conférences. C'est sous son nom patronymique que Nelly Roussel choisit de militer. Se définissant avant tout comme une féministe intégrale, elle réclame l'émancipation intellectuelle, économique, juridique, sociale, politique, religieuse et sexuelle des femmes. Elle définit le féminisme comme 'la doctrine de l'équivalence naturelle et de l'égalité sociale des sexes'.³ Son thème de prédilection, assurer la liberté de la maternité, revêt une acuité particulière dans le contexte de la baisse de la natalité et devient un véritable enjeu sur lequel se cristallisent les passions patriotiques.⁴

LA LIBERTÉ DE LA MATERNITÉ

C'est son 'sujet favori'⁵ écrit-elle et le titre d'une de ses innombrables conférences qu'elle fait pour la première fois à Paris le 29 novembre 1907.

Son expérience personnelle explique l'importance qu'elle accorde à la liberté de la maternité. En l'espace de moins de cinq années Nelly, très jeune, a mis au monde trois enfants (dont un meurt en bas âge) et a eu des complications lors de son deuxième accouchement. Expérience décisive, elle écrira plus tard que c'est la maternité qui l'a rendue si 'pitoyable'⁶ à l'égard de la condition des mères. Elle décrit avec minutie les différents états de 'l'épreuve redoutable':⁷ la grossesse avec les malaises et les lourdeurs; l'accouchement, véritable torture et martyre; la convalescence qui peut s'avérer lente. Elle est une des rares féministes à insister autant sur les douleurs physiques de la maternité.

Nelly Roussel exalte aussi la maternité, cette fonction sublime qui lorsqu'elle ne sera plus une obligation deviendra une gloire. Bien qu'elle ne glorifie pas la maternité autant que son amie féministe Madeleine Vernet dans le journal *La Mère éducatrice*, Nelly Roussel est persuadée qu'un jour viendra où la maternité sera une 'espèce de sacerdoce'.⁸ Elle dénonce les inégalités face à la maternité: toutes les femmes ne sont pas dans la même situation, il y a celles qui savent limiter leur fécondité et elles appartiennent presque toutes à des milieux privilégiés.

*EHESS, 54 Bd Raspail, 75006 Paris.

Nelly Roussel milite activement dans le mouvement néo-malthusien dont Paul Robin est en France l'instigateur. Parente par alliance avec ce dernier, elle lui porte une grande admiration.

Nelly Roussel collabore régulièrement à des journaux néo-malthusiens tels *Génération consciente*, *Le Néo-malthusien*, *Régénération*, *Rénovation*. Les néo-malthusiens sont poursuivis pour 'outrages aux bonnes inœurs' par un arsenal juridique visant à l'assainissement du pays et par les ligues morales comme par exemple la 'Ligue de la Moralité publique'. Le juriste et sénateur René Bérenger, le fameux 'père la Pudeur' orchestre cette répression. Dans 'la lettre ouverte à M. le sénateur Bérenger' que publie le journal *Génération consciente* en 1911, Nelly Roussel fait partie des signataires qui s'insurgent contre l'assimilation du néo-malthusianisme à la pornographie. Nelly Roussel participe à plusieurs meetings organisés par les néo-malthusiens pour protester contre les poursuites engagées envers eux. Elle-même après avoir été calomniée dans un article paru le 23 janvier 1906 dans le journal *L'Autorité* sous la plume de Guy de Cassagnac, demande au directeur de ce journal un droit de réponse où elle expose ses idées sur la liberté de la maternité, droit qui lui est refusé. Elle intente alors un procès à l'issue duquel la Cour d'appel de la Seine lui donne tort invoquant que son article contient l'exposé d'une doctrine immorale et antisociale.

En 1909, *Génération consciente* lance une enquête avec comme unique question 'Le néo-malthusianisme est-il moral?'. Nelly Roussel y répond que ce qui est immoral est de se reproduire de manière excessive et fustige les 'repopulateurs' qui encouragent 'la bestialité'.⁹ Lorsqu'éclate l'affaire Couriau en 1913, Nelly Roussel s'insurge contre ceux qui au nom de la morale veulent restreindre la liberté de travail des femmes.

Pour Nelly Roussel le néo-malthusianisme est partie intégrante du féminisme et il en est le 'chapitre premier'.¹⁰ Elle reproche aux féministes de ne pas oser le proclamer. Mais les féministes néo-malthusiennes telles Madeleine Pelletier et Gabrielle Petit sont peu nombreuses au sein du mouvement féministe. Elles n'en sont pas moins très actives et insistent toutes sur le thème de la 'libre maternité'.

Nelly Roussel préfère employer l'expression la liberté de la maternité plutôt que néo-malthusianisme montrant ainsi clairement sa priorité. C'est un droit imprescriptible, le plus sacré de tous: 'le droit de disposer librement de nos flancs'.¹¹ La femme est seule maîtresse de son corps et il n'appartient qu'à elle de décider si et quand elle sera mère, ce n'est en rien une obligation. Nelly Roussel réclame aussi comme tous les néo-malthusiens le droit à l'avortement comme un 'moyen extrême'.¹²

Nelly Roussel est sensible à la condition tragique des filles-mères qui sont dans une situation de double oppression: outre l'opprobre qui pèse sur elles dans un contexte où domine la morale, elles sont aussi victimes de la loi par l'interdiction de la recherche de la paternité. Elles sont, selon le mot de Nelly Roussel des 'parias'¹³ et se trouvent souvent acculées à l'infanticide, la prostitution ou le suicide.

Nelly Roussel critique l'institution du mariage, cette 'vieille forteresse vermoulue'¹⁴ et se dit favorable à l'union libre tout en ajoutant qu'elle ne sera réalisable que dans le futur.

En posant la question du droit à la libre maternité, Nelly Roussel se situe dans un débat où les considérations démographiques prévalent.

DÉPOPULATION, PATRIOTISME ET MATERNITÉ

Depuis 1870, la crainte que l'Allemagne victorieuse envahisse la France hante les esprits et une population importante apparaît comme un rempart efficace; or le taux de natalité français ne cesse de décroître, l'angoisse de la dépopulation est très forte et les passions patriotiques s'affichent. La France n'est pas le seul pays à avoir un taux de natalité en baisse mais elle fut la première à subir le déclin avant que vers 1920 la baisse de la natalité ne se généralise aux autres pays: pays le plus peuplé d'Europe sous l'Ancien Régime, elle ne figure qu'au cinquième rang en 1914. Lors des débats parlementaires sur la protection de la maternité, la dénatalité est considérée comme un véritable fléau social. Le mouvement féministe dans son ensemble, arguant de cette baisse de la natalité, en profite pour réclamer des mesures législatives en faveur des mères. Il doit faire face aussi aux accusations des repopulateurs qui le rendent responsable de la dénatalité en prétendant que l'émancipation des femmes les détourne de leur devoir maternel.

Nelly Roussel est une des rares féministes à relativiser le phénomène de dépopulation: s'il y a effectivement baisse de la natalité, l'excédent des naissances prime sur les décès. Elle considère que le problème est plutôt la surpopulation qui engendre la guerre par le besoin d'expansion. Argument inverse chez les repopulateurs comme Fernand Boverat, secrétaire général de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, qui dans son ouvrage *Patriotisme et Paternité* (1913) lance la devise 'la dépopulation, c'est la guerre!' et demande quatre enfants par famille, lui-même étant célibataire!

Nelly Roussel critique l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française qui parvient par ses 'élucubrations insensées'¹⁵ à s'attirer 'la sympathie facile des patriotes en chambre, des bourgeois hypocrites, et de tous les esprits superficiels'.¹⁶

L'Alliance qui est reconnue d'utilité publique en 1913, symbolise le mouvement repopulateur que Nelly Roussel surnomme 'la bande Piot, Bertillon et Cie'.¹⁷

Dénonçant l'approche exclusivement patriotique et militaire des repopulateurs selon laquelle beaucoup d'enfants équivaut à beaucoup de soldats, Nelly Roussel introduit un argument eugénique en affirmant que la force des armées dépend moins de leur importance numérique que de la qualité des individus qui la composent. La baisse de la natalité est une preuve 'de l'affinement de la race',¹⁸ de 'civilisation supérieure'¹⁹ alors que la procréation immodérée et irréfléchie produit des dégénérés. La crainte de la décadence de la race fait écho au discours sur sa dégénérescence, théorie très en vogue à cette époque chez les médecins notamment. Ce que Nelly Roussel souhaite c'est le 'perfectionnement de l'espèce'²⁰ par la sélection.

A l'occasion de l'affaire Dreyfus, Nelly Roussel s'interroge sur ce qu'est le véritable patriotisme et fustige les 'fameux "patriotes"'²¹, les anti-dreyfusards qui prédisent une guerre comme conséquence inévitable de la révision du procès et en 'tremblent de peur'.²² Le vrai patriotisme consiste selon elle à repousser 'toutes les atteintes à la Liberté, à la Justice, à la Vérité'.²³

Depuis 1901, Nelly Roussel milite à l'Union Fraternelle des Femmes (UFF), groupe féministe dont la sensibilité politique est de 'gauche', dreyfusarde et anticléricale²⁴. Elle collabore aussi à des journaux féministes comme *La Femme*

affranchie fondée en 1904 par Gabrielle Petit, au quotidien *La Fronde* créé en 1897 par Marguerite Durand et à *La Voix des femmes* (premier numéro, le 31 octobre 1917) de Colette Reynaud.

C'est par le féminisme que Nelly Roussel est venue à la libre pensée et elle considère que les deux sont solidaires. Elle collabore activement au journal *L'Action* dont le directeur est Henri Béranger et publie quelques articles dans *Le Libertaire* fondé en 1895 par Sébastien Faure.

A plusieurs reprises, Nelly Roussel ne mâche pas ses mots envers certains 'so-disant libres penseurs'²⁵ qui sont aussi 'misogynes'²⁶ que l'Eglise. Ses griefs contre celle-ci sont nombreux: elle fait de la maternité l'unique raison d'être de la femme et en exalte les douleurs par le célèbre 'tu enfanteras dans la douleur'; l'influence néfaste qu'elle exerce sur les progrès de la médecine; ses condamnations répétées contre l'avortement et contre les mesures anticonceptionnelles; et enfin ce sont dans les dogmes religieux que résident l'origine de l'asservissement des femmes. Nelly Roussel se félicite lorsque les débats font rage sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat mais souligne que la lutte est à mener contre tous les dogmes religieux et sociaux. Dans cette optique, elle n'épargne pas plus le code civil que l'Eglise et demande comme pour le concordat son abolition.

Rédigé en 1804, après les troubles de la révolution, le code civil napoléonien est empreint de la peur de l'égalitarisme. Lors de la célébration de son centenaire, Nelly Roussel organise avec d'autres féministes un meeting en signe de protestation contre cette célébration, contre le code qui méconnaît les mères. La recherche de la paternité est interdite par l'article 340 et à tous ses congrès le mouvement féministe réclame l'abrogation de cet article que la loi du 27 novembre 1912 réalisera. Nelly Roussel considère elle cette réforme comme un 'palliatif très insuffisant'²⁷ et il lui semble plus important de permettre à la mère 'de se passer de lui (le père)'²⁸ par la création notamment d'un véritable 'salaire de la maternité'.²⁹ Considérer les mères comme des travailleuses devant être rétribuées est une position originale au sein du mouvement féministe français. Dans sa contribution au livre de la célèbre féministe Adèle Schreiber, *Mutterschaft*, édité en 1912 à Munich, Nelly Roussel fait un bilan sur 'la condition des mères françaises'. Elle considère que les lois votées en France jusqu'à présent, sont un premier pas bien timide vers l'idée de la maternité fonction sociale.

Pour Nelly Roussel, ces mesures législatives sont bien minces, la maternité doit être considérée comme 'une fonction sociale, la plus honorée, la mieux rétribuée'.³⁰ Basant ainsi son discours sur la maternité, spécificité féminine s'il en est, Nelly Roussel revendique eu égard à cette différence des droits spéciaux et en l'occurrence un salaire maternel. Ce dernier sera redevable à toutes les mères et pas seulement aux indigentes, il consacrerait l'indépendance économique de la femme, autre thème qui lui tient à coeur. Considérée comme 'fonctionnaire'³¹, et Nelly Roussel reprendrait le mot employé par Blanche Edwards-Pilliet au congrès international de la condition et des droits des femmes de 1900, la mère pourra alors s'épanouir pleinement dans la maternité. Créer une 'caisse publique de la Maternité'³² est le vœu que formule Nelly Roussel. Mais réaliste, elle ne s'illusionne pas sur la politique budgétaire de l'Etat qui 'a besoin de trop d'argent encore pour entretenir des armées'³³ et d'autre part les femmes ne sont pas assez décidées à obtenir ce salaire maternel par tous les moyens, y compris la grève.

Les mères étant considérées par Nelly Roussel comme des travailleuses

effectuant un labeur maternel et ayant par conséquent le droit de grève, faire la ‘grève des ventres’³⁴ pour obtenir des droits pour les mères, ‘ouvrières de vie’,³⁵ lui paraît être dans tous les domaines la meilleure des armes, celle qu’utilisent les ouvriers.

C’est souvent pour répliquer aux accusations des repopulateurs que les féministes arguent que les femmes accomplissent le ‘service de la maternité’ par analogie avec le ‘service militaire’. Présenter la maternité comme une espèce de service militaire, c’est considérer la valeur de l’acte social de la maternité, c’est vouloir opposer au service militaire des hommes un autre service social, c’est dire enfin clairement que la maternité est pour les femmes un véritable service national.

Nelly Roussel, féministe radicale, revendique l’égalité dans la différence. Quand Alexandra Kollontaï sollicite les femmes russes de prendre part aux charges militaires, Nelly Roussel se demande ironiquement par quels moyens les hommes participeront-ils aux charges maternelles.

PAS DE CHAIR A CANON (1914–1918)

Lorsque le 7 août 1914, René Viviani, président du Conseil mais aussi féministe de longue date, lance son appel aux femmes françaises de finir vite la moisson afin de remplacer les hommes partis au front, il est largement entendu. Dès le 12 août, Marguerite de Witt-Schlumberger, présidente de l’Union Française pour le Suffrage des Femmes (UFSF) depuis 1913, le deuxième groupement féministe par le nombre de ses membres, engage ses militantes à rejoindre les organisations de secours et à accomplir leur devoir en faisant fonctionner le pays en l’absence des hommes. Même écho à *La Fronde* qui reparait du 17 août au 3 septembre 1914 ‘non pour réclamer les droits politiques des femmes mais pour les aider à accomplir leurs devoirs sociaux’.

Patriotisme exacerbé, la priorité est donnée à l’effort de guerre et la majorité des féministes se rallient à l’Union Sacrée. Le journal féministe *La Française* publie dès la fin 1914 en première page sur six colonnes un titre évocateur qui sera repris régulièrement: ‘Les Françaises pendant la guerre. Ce qu’elles font. Ce qu’on fait pour elles’. La dernière phrase est importante, ainsi les mesures prises notamment en faveur des mères font la une car il s’agit dorénavant de concilier travail et maternité, tels sont les impératifs de la guerre. Pendant celle-ci, avec la mobilisation des hommes, les femmes sont peu nombreuses à enfanter et le nombre moyen annuel des naissances vivantes se réduit de 600,000 avant la guerre, dans les 77 départements non envahis, à 386,000 en 1915, à 313,000 en 1916 et n’atteint que 400,000 en 1918.³⁶ Dans ce contexte la question de la dépopulation prend toute son ampleur.

Refusant de donner des enfants pour de la chair à canon, d’être des machines à enfanter, de former ‘l’engrais des champs de bataille’,³⁷ Nelly Roussel pacifiste de longue date, lutte contre ce ‘monstre social’³⁸ qu’est la guerre. Dès le 2 août 1914, elle qualifie la guerre de ‘crime’³⁹ et espère pour l’avenir que la participation des femmes à la vie politique aura comme conséquence une orientation vers une paix durable. Lorsque la guerre s’internationalise, Nelly Roussel écrit que c’est une ‘déviation absurde, oeuvre d’une fausse civilisation’.⁴⁰

A plusieurs reprises Nelly Roussel exprime sa pitié vis-à-vis du peuple allemand et dénonce le nationalisme exacerbé de part et d'autre des frontières. Elle écrit haïr tout autant les pangermanistes et les revanchards, les gallophobes et les germanophobes.

En 1915 quand l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes (AISF) transforme son congrès de la Haye en congrès contre la guerre, le CNFF et l'UFSF refusent d'y participer. Nelly Roussel déplore qu'aucune représentante française n'y soit allée car cela n'impliquait pas le désir d'une paix immédiate. Mais ce que Nelly Roussel condamne surtout est l'attitude de la presse réactionnaire et modérée et de citer en particulier Gustave Téry qui a félicité les françaises d'avoir refusé de dialoguer avec les 'mégères austro-boches'.⁴¹ Outrée par de tels propos venant de quelqu'un qui a défendu 'parfois la cause des femmes',⁴² Nelly Roussel rappelle sa rencontre avec Adèle Schreiber, 'que je choiserais pour soeur si un tel choix m'était permis'.⁴³ De son côté, Adèle Schreiber écrira plus tard que Nelly Roussel lui témoigna 'l'âme d'une soeur'⁴⁴ pendant la guerre.

Dénonçant les manœuvres politiques et le patriotisme exacerbé, Nelly Roussel en mars 1916 commente le projet de loi de l'écrivain nationaliste Maurice Barrès sur le 'suffrage des morts'⁴⁵ ainsi conçu: 'le droit de vote de tout soldat mort pour la France passe à sa veuve, s'il était marié; à son père, s'il était célibataire; en cas de prédécès du père, à sa mère'. 'L'allure patriotique'⁴⁶ du projet, les intentions non féministes de Maurice Barrès n'échappent pas à Nelly Roussel qui rejette l'idée de ce vote post mortem et réclame le 'suffrage des vivantes'. Nelly Roussel ne privilégie pas l'obtention du droit de vote des femmes dans ses revendications, elle le conçoit comme un moyen d'obtenir la paix et se prononce contre le suffrage restreint des femmes (suffrage municipal ou suffrage des femmes célibataires) contraire à la démocratie. D'une façon générale, Nelly Roussel est contre toutes les demi-mesures.

Si la majorité du mouvement féministe s'engage dans l'effort de guerre, une minorité reste pacifiste et Hélène Brion en fait partie. Institutrice connue pour son militantisme syndical mais qui est avant tout féministe, Hélène Brion milite pour la paix et comparait devant le premier conseil de guerre en mars 1918 inculpée de propagande défaitiste pour la diffusion de tracts et de brochures. Nelly Roussel souligne à plusieurs reprises le rôle fondamental d'éducatrice joué par les institutrices. Hélène Brion est révoquée de son poste d'institutrice et condamnée à trois ans de prison avec sursis. Son procès émeut le mouvement féministe et Nelly Roussel témoigne en sa faveur. Dans sa déposition elle déclare qu'elle est fière d'Hélène Brion comme femme, féministe et française, et que 'la condamnation d'une telle femme serait pour toutes les femmes comme un soufflet immérité; et qu'elle vous ferait douter de la Patrie, nous qui l'avons toujours jusqu'ici confondue avec la Justice'.⁴⁷ Insistance donc sur l'aspect patriotique et Hélène Brion s'empresse le lendemain même de lui écrire pour la remercier: 'Je suis très fière de vous avoir entendu dire que vous me revendiquiez pour "française" non pas tant seulement parce que je suis née en France de parents français mais surtout parce que j'ai, comme dit la chanson "l'âme française" et l'esprit de chez nous'.⁴⁸

Patriotisme certes, mais Nelly Roussel ne cesse de rappeler qu'elle n'admet que 'celui qui consiste à vouloir son pays à la tête de tous les mouvements de justice et

de progrès'.⁴⁹ Elle va même jusqu'à traiter de monstre la mère patriote et militariste.

A la fin de la guerre la santé de Nelly Roussel s'est détériorée, elle est atteinte de la tuberculose qui va la miner lentement. Bien que ses forces s'amenuisent elle trouve encore de l'énergie pour combattre les repopulateurs qui sortent renforcés après la guerre.

CONTRE LA LOI 'SCÉLÉRATE' DE 1920

Au lendemain de la guerre, les femmes sont sommées de retourner à leurs foyers. Les espoirs de l'ensemble du mouvement féministe sur l'obtention du droit de vote sont déçus. La guerre n'a pas permis le changement des rapports hommes/femmes tant espéré.

En janvier 1920, le Conseil supérieur de la Natalité est créé au sein du Ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociale dont le rôle est de 'rechercher toutes les mesures susceptibles de combattre la dépopulation, d'accroître la natalité, de développer la puériculture et de protéger et honorer les familles nombreuses'. Nelly Roussel ne cesse de reprocher que ces mesures ne s'adressent pas aux femmes. Elle fait une virulente critique de la famille nombreuse, 'calamité sociale'.⁵⁰ La famille nombreuse, 'c'est le martyr de la mère, (...) c'est la pourvoyeuse des cimetières (le trop grand nombre d'enfants empêche la mère de leur prodiguer les soins nécessaires) (...) c'est la déchéance de la race, (...) c'est la perpétuation de la misère, (...) c'est la guerre et le massacre'.⁵¹

Encourageant toutes les démarches pacifistes, Nelly Roussel fait l'éloge du Colonel Converset, 'd'un homme destiné, préparé à faire la guerre, et à qui la guerre n'a inspiré que mépris, horreur et dégoût'.⁵² Celui-ci est l'auteur de plusieurs brochures où il dénonce la folie meurtrière de la guerre. Fervent admirateur de Nelly Roussel, il lui dédicace ses écrits et correspond avec elle, écrivant partager ses idées sur la procréation consciente et sur la guerre. Nelly Roussel témoigne aussi de l'estime à l'écrivain Romain Rolland.

Dans le cadre de cette crise démographique, les ligues et alliances multiplient leur action. Les militants néo-malthusiens sont assimilés une nouvelle fois à des pornographes, par le successeur du sénateur Bérenger, Gustave de Lamarzelle. Nelly Roussel crie à l'infamie. Mais sa révolte est encore plus grande lorsqu'est votée la loi du 31 juillet 1920 qui réprime l'avortement et la propagande anti-conceptionnelle, par la Chambre 'bleu horizon'. Nelly Roussel fustige certains socialistes qui se sont abstenus de voter et quelques libres penseurs qui ont voté pour, comme Ferdinand Buisson, président de la ligue des droits de l'homme et député dont elle a fait l'éloge autrefois. Nelly Roussel reproche aussi à la presse révolutionnaire d'avoir laissé passer dans l'indifférence cette loi. Par contre, elle rend hommage à ceux qui, comme Louise Bodin et Sixte-Quenin l'ont stigmatisée.

La loi réprime toute incitation, même non suivie d'effets, à l'avortement, que ce soit par paroles, écrits, ventes ou distribution d'écrits et de documents relatifs à l'avortement ou de substances abortives; la peine encourue est un emprisonnement de six mois à trois ans et une amende. Ceci est complété par la loi du 27 mars

1923 qui organise la répression de l'avortement lui-même. En effet, la personne qui procède à l'avortement encourt une peine d'emprisonnement de un à cinq ans et une amende. La femme avortée s'expose à des sanctions moins lourdes: de six mois à deux ans de prison et à une amende. Ces deux lois provoquent l'affaiblissement irréversible du mouvement néo-malthusien et Nelly Roussel écrit: 'nous sommes muselés... "nous", c'est-à-dire les malthusiens, les partisans de la procréation consciente'.⁵³ En devenant un délit et de ce fait déféré aux tribunaux correctionnels, l'avortement est puni par la prison d'une façon plus systématique.

Après la scission du congrès de Tours en décembre 1920, plusieurs féministes telle Madeleine Pelletier entrent au parti communiste. Nelly Roussel elle, n'y adhère pas, désireuse certainement de conserver son indépendance si chère à ses yeux. Si elle a constamment dénoncé le régime capitaliste et déclaré que l'avènement du communisme délivrera les femmes des tâches les plus écrasantes par la création de crèches et de pouponnières notamment, elle garde une distance critique envers la résolution du congrès socialiste international de Stuttgart de 1907 qui à propos du vote des femmes énonce que 'les femmes socialistes ne doivent pas s'allier aux féministes de la bourgeoisie'.⁵⁴ Elle n'est pas d'accord avec Clara Zetkin chargée du rapport en séance plénière à ce congrès. Pour Nelly Roussel, la lutte contre le capitalisme se double de celle contre le masculinisme, 'doctrine de la suprématie, de la prédominance du principe masculin'⁵⁵ et les femmes doivent être vigilantes sur les deux fronts. Elle n'approuve pas pour autant le matriarcat.

Durant les dernières années avant sa mort, Nelly Roussel écrit plusieurs poèmes sur la forêt de Fontainebleau où elle aime se promener. C'est le 18 décembre 1922 à l'âge de 44 ans qu'elle s'éteint, victime de la tuberculose, après une vie consacrée au militantisme actif.

Féministe intégrale, Nelly Roussel a choisi comme thème central de son œuvre la liberté de la maternité, le droit pour les femmes de disposer de leurs corps, de n'être mères qu'à leur gré. Dans le contexte de baisse du taux de natalité, elle défend courageusement cette idée et réclame la création d'un véritable salaire maternel qui assurerait aux mères leur indépendance économique. Revendication originale au sein du mouvement féminisme français. Néo-malthusienne, libre penseuse et pacifiste elle est une oratrice et une polémiste de talent face aux repopulateurs dont l'influence se fait grandissante après la guerre suite à l'hécatombe démographique. Mariée et mère de deux enfants, Nelly Roussel parvient à concilier, grâce au soutien constant de son mari, sa vie familiale et son engagement militant, offrant ainsi l'image d'un féminisme respectable et limitant les attaques des anti-féministes particulièrement virulentes envers les féministes radicales.

Anne Cova

NOTES

Je remercie beaucoup tout le personnel de la Bibliothèque Marguerite Durand (BMD) et plus particulièrement Marie-Madeleine Coste.

1. En ce qui concerne les écrits de Nelly Roussel, un grand nombre de ses articles et de ses discours ont été publiés dans les recueils suivants: N. Roussel, *Quelques lances rompues pour nos libertés* (Paris, V. Giard et E. Brière, 1910). N. Roussel, *Paroles de Combat et d'Espoir. Discours choisis* (Epône, Société d'Édition et de Librairie de l'Avenir Social, 1919). N. Roussel, *Trois Conférences de Nelly Roussel* (Paris, Marcel Giard, 1930). N. Roussel, *Derniers Combats* (Paris, L'Émancipatrice, 1932). Sur N. Roussel cf. Daniel Armogathe, Maité Albistur (Préface, notes et commentaires), *Nelly Roussel, l'éternelle sacrifiée* (Paris, Syros, 1979). Laurence Klejman, Florence Rochefort, *L'Égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République* (Paris, Éditions Des Femmes, FNSP, 1989).
2. BMD, fonds Nelly Roussel, cf. les très nombreuses lettres d'Henri Godet à Nelly Roussel.
3. N. Roussel, 'Qu'est-ce que le "Féminisme"?' , *La Femme affranchie*, No. 2 (septembre 1904). N. Roussel, 'Qu'est-ce que le Féminisme?' , *Le Petit almanach féministe illustré* (1906).
4. Karen Offen, 'Depopulation, Nationalism and Feminism in Fin-de-Siècle France', *American Historical Review*, Vol. 89, (1984), No. 3, pp. 648–676.
5. N. Roussel, 'Chemin faisant', *La Libre Pensée de Lausanne* (28 novembre 1906).
6. N. Roussel, 'la liberté de la maternité', dans *Trois Conférences de Nelly Roussel*, p. 34.
7. N. Roussel, *Le Néo-malthusien* (août 1919).
8. N. Roussel, 'L'Église et la Maternité', *L'Action* (6 décembre 1904). N. Roussel, 'la liberté de la maternité', p. 51.
9. N. Roussel, *Génération consciente* (septembre 1909).
10. N. Roussel, 'Féminisme et malthusisme', *Génération consciente* (janvier 1911).
11. BMD, fonds Nelly Roussel, manuscrit qui n'est pas de l'écriture de N. Roussel *La Folie des repopulateurs* (9 mai 1920), p. 28.
12. N. Roussel, 'Encore le "Droit de la Chair"', *L'Action* (24 avril 1908).
13. N. Roussel, 'Meeting de protestation contre la célébration du Centenaire du Code civil, Salle des Sociétés Savantes, 24 octobre 1904', dans *Paroles de Combat et d'Espoir*, pp. 17–21, cf. p. 20. Sur les filles-mères cf. N. Roussel, 'En l'honneur du Président Magnaud', *La Fronde* (novembre 1903). N. Roussel, 'la liberté de la maternité', p. 36. N. Roussel, 'Et les Mères? . . .', *Les Droits de l'Homme* (3 décembre 1911).
14. N. Roussel, 'Propos Interrompus', *L'Action* (23 novembre 1906).
15. BMD, fonds Nelly Roussel, manuscrit de N. Roussel, *Fécondité!*, s.d.
16. *Ibid.*
17. *Ibid.*
18. N. Roussel, 'La liberté de la maternité', p. 21.
19. N. Roussel, 'Décadence . . . ou Progrès? . . .' *L'Action* (18 janvier 1907).
20. N. Roussel, 'La Décoration de la Mère Gigogne', *La Fronde* (22 mai 1903).
21. BMD, fonds Nelly Roussel, manuscrit de N. Roussel, *Patriotisme, Causerie*, s.d.
22. *Ibid.*
23. *Ibid.*
24. L. Klejman, F. Rochefort, *L'Égalité en marche, Le féminisme sous la Troisième République*, p. 168.
25. N. Roussel, 'Emancipons la Femme!', *L'Action* (15 août 1904).
26. *Ibid.*
27. N. Roussel, 'Manifestation en faveur de la Recherche de la Paternité, Présidée par

- M. René Viviani, Ministre du Travail, Salle des Sociétés Savantes (9 février 1910)', dans *Paroles de Combat et d'Espoir*, pp. 39–51, p. 40.
28. N. Roussel, 'La Recherche de la Paternité', *L'Action* (19 février 1905).
 29. N. Roussel, 'Conseil national', *Les Annales de l'Ariège* (9 décembre 1906).
 30. N. Roussel, 'Pour les Mères', *Le Petit almanach féministe illustré* (1907).
 31. N. Roussel, 'Tartuferies', *L'Action* (2 septembre 1905).
 32. N. Roussel, 'Tribune Libre', *La République de l'Ariège* (6 mars 1910).
 33. N. Roussel, *Le Néo-malthusien* (août 1919).
 34. N. Roussel, 'La "Journée des Mères de Familles nombreuses"', *La Voix des femmes* (6 mai 1920).
 35. N. Roussel, 'Pour les Mères', *Le Petit almanach féministe illustré* (1907).
 36. Françoise Thébaud, *La femme au temps de la guerre de 14* (Paris, Stock, 1986), p. 266.
 37. N. Roussel, 'Propos Interrompus', *L'Action* (23 novembre 1906).
 38. N. Roussel, 'Créons la citoyenne, conférence faite à Paris, salle des Fêtes du "Journal" le 16 mars 1914', dans *Trois conférences de Nelly Roussel*, pp. 89–121, cf. p. 117.
 39. BMD, fonds Nelly Roussel, manuscrit de N. Roussel, *Le Monstre* (2 août 1914).
 40. N. Roussel, "Quelques réflexions sur la guerre", *La Libre Pensée Internationale* (12 décembre 1914).
 41. N. Roussel, 'Mégères austro-boches', *La Libre Pensée Internationale* (15 mai 1915).
 42. *Ibid.*
 43. *Ibid.*
 44. BMD, fonds Nelly Roussel, lettre d'Adèle Schreiber à Mireille Godet (18 juin 1928).
 45. N. Roussel, 'Le "suffrage des morts"', *L'Équité* (mars 1916).
 46. *Ibid.*
 47. BMD, fonds Nelly Roussel, manuscrit de N. Roussel, *Témoignage apporté au procès d'Hélène Brion le 27 mars 1918 au conseil de guerre*.
 48. BMD, fonds Nelly Roussel, lettre d'Hélène Brion à Nelly Roussel (28 mars 1918).
 49. N. Roussel, 'Ici et là-bas', *L'Action* (18 avril 1908).
 50. N. Roussel, 'La "Journée des Mères de Familles nombreuses"', *La Voix des femmes* (6 mai 1920).
 51. BMD, fonds Nelly Roussel, manuscrit de N. Roussel, *Pourquoi faut-il n'avoir que peu d'enfants?*, s.d.
 52. N. Roussel, 'Contre la Guerre', *La Voix des femmes* (2 juin 1921).
 53. N. Roussel, 'La nouvelle "Loi scélérate"', *La Voix des femmes* (9 septembre 1920).
 54. *VII^e congrès socialiste international tenu à Stuttgart du 16 au 24 août 1907, compte rendu analytique publié par le secrétariat du bureau socialiste international* (Bruxelles, D. Brismee, 1908), p. 431.
 55. N. Roussel, 'Qu'est-ce que le "Féminisme"?', *La Femme affranchie*, No. 2 (septembre 1904).